

ÉTAT CIVIL

Bienvenue aux nouveaux-nés...

Emma Wasteels le 02/10 à Lambres-Lez-Douai, Nathan Cnudde le 07/10 à Valenciennes, Thalia Vernagut le 11/10 à Dechy, Fériel Chilla le 23/10 à Dechy, Alya Josse le 23/10 à Dechy, Hugo Dufour le 26/10 à Dechy, Lina Ansel le 27/10 à Dechy, Mahina Peyronnet le 30/10 à Dechy, Hina Hafirassou le 20/10 à Lambres-Lez-Douai, Abel Thiri le 09/11 à Lambres-Lez-Douai, Lemmy Delarue le 10/11 à Dechy, Tym Grimonpon le 16/11 à Dechy, Lauryane Deregnaucourt le 22/11 à Dechy, Bianca Calin le 22/11 à Dechy, Malia Briout Alvarez le 03/12 à Valenciennes, Eléna Ducatillon le 03/12 à Dechy, Lyam Coquart le 12/12 à Dechy, Anaé Denglos le 14/12 à Lambres-Lez-Douai, Raphael Brunet le 14/12 à Dechy, Naelya Ihl le 19/12 à Saint Saulve, Lucy Condroyer le 20/12 à Dechy, Lukas Facon le 21/12 à Dechy, Lilio Hette le 21/12 à Lambres-Lez-Douai, Lino Brasigliano le 24/12 à Lambres-Lez-Douai, Lucas Podvin le 25/12 à Valenciennes, Lucas Chwastyniak le 26/12 à Lambres-Lez-Douai, Nino Fievet le 28/12 à Denain.

Ils se sont unis...

Ludovic Cordier et Alexandra Cousin le 16/12.

Ils nous ont quittés...

Eliane Wiart née De Jonge le 01/07 à Somain, Thérèse Oboda née Defer le 05/10 à Somain, Hippolyte Bedart le 07/10 à Aniche, Denise Krysz née Prouveur le 15/10 à Lille, Auguste Hubert le 19/10 à Aniche, Suzanne Seulin née Aharonian le 24/10 à Aniche, Solange Morelle née Montignies le 24/10 à Aniche, Hortense Lecocq le 28/10 à Challans, Guy Platel le 30/10 à Lille, Jacques Dupas le 31/10 à Aniche, Didier Murez le 02/11 à Lille, Micheline Rosada née Matuszak le 13/11 à Aniche, Pierrette Delannoy née Boivin le 27/11 à Aniche, Michel Liégeois le 01/12 à Lille, Jean-Claude De Geitere le 06/12 à Denain, François Hermez le 12/12 à Escaudain, Sylviane Grattepanche née Wartel le 14/12, Anne Montaigne née Pagniez le 16/12 à Lens, Emilienne Lecouffe née Henneuse le 27/12 à Dechy, Lionella Merluzzi née Turchetti le 28/12 à Aniche, Wanda Owczarczak née Pacholsky le 31/12 à Aniche, Claude Galand le 31/12 à Marchiennes

À NOTER



RECRUESCENCE DES VOLS PAR RUSE

=usurpation d'identité (police, agent EDF, pompiers, poste, agent de mairie, techniciens plombiers ou téléphonie, etc) ou utilisation d'un faux prétexte (simulation d'un malaise, besoin d'un verre d'eau, nettoyer une tâche...), pour s'introduire dans votre domicile. Une personne détourne votre attention et une autre dérobe des objets de valeurs.

PROTEGEZ-VOUS!!

= Limitez l'accès à votre domicile, équipez vos portes de système de fermeture fiables (judas, entrebailleur), vérifiez les avis de passage auprès des organismes concernés, demandez à un proche d'être présent avec vous lors des visites.

Retrouvez toutes les infos sur www.aniche.fr

RAPPEL : CANDIDATURES ACCUEILS DE LOISIRS ETE 2018

Les candidatures aux postes pédagogiques pour les Accueils de Loisirs été 2018 sont à adresser à l'attention de Monsieur le Maire d'Aniche jusqu'au mercredi 31/01/2018. Aucune demande ne sera acceptée après cette date.

► Menu du 29 janvier au 2 février dans les écoles

Lundi 29/01 : salade de betteraves râpées, gratin de pommes de terre lorrain à l'ancienne, fruit de saison. Mardi 30/01 : crème du Barry, boeuf mode, macaronis et emmental râpé, flan nappé caramel. Jeudi 01/02 : céleri rémoulade, rôti de porc au curry et riz créole, mimolette. Vendredi 02/02 (CHANDELEUR) : salade milanaise, filet de poisson pané, épinards à la béchamel et pommes de terre ciboulette, crêpe au chocolat.

► Ciné Hommage à Gene Thierry

«Péché Mortel» (V.O.), le 26 janvier à 20h. Puis débat animé par Bernard et Thierry Bultez. Tarif unique : 3.50€.

► Calendrier des consultations infantiles pour le mois de janvier

Le mardi 30 janvier au Service de Prévention Santé. 3 rue Jules Domisse. Uniquement sur Rendez-vous. Tél : 03.59.73.19.30.

► Permanence Espace Info Énergie

Le vendredi 2 février 2018, de 14h à 17h, à la maison des services publics. Sur rendez-vous au 03.27.71.37.42.

► Avant-première du film «On est pas encore morts» de Camille Gallard

Le samedi 3 février à 18h ou 20h30. Cinéma Jacques Tati à Aniche. Gratuit. Sur réservation au 03.27.91.15.97.

► Permanence ADIL, conseil habitat

Le mardi 9 février, Maison des services publics d'Aniche, sur rendez-vous au 03.59.61.62.59.

► Calendrier du SCA

Plateau de football de l'école de foot. Organisé par le SCA. Le samedi 27 janvier de 9h à 17h salle Léo-Lagrange.

Matches : Le samedi 27 janvier : U18 – Wallers à 14h30, Séniors A – Gommegnies à 18h.

Le dimanche 28 janvier : Hordain – U15 à 10h45. Château Abba – Séniors B à 14h30.

► Volley-ball UFOLEP

Dimanche 28 janvier Championnat masculin, ASE /VLCA– Villereau à 10h30 salle Léo-Lagrange.



À l'affiche,
cette semaine !

Momo

Tout Là-Haut

Tout l'Argent du Monde

Le programme mensuel du cinéma est visible dans la rubrique "Loisirs - Culture - Cinéma" sur le site internet de la ville : www.aniche.fr



N°4
du 22 janvier
au 28 janvier
2018
www.aniche.fr



Directeur de la publication : Marc Hémez

ACTUALITES

Vœux du Maire à la population

Les vœux du maire se sont déroulés ce samedi 20 janvier dans une salle Pierre-de-Coubertin copieusement garnie, en présence du député Alain Bruneel, de l'équipe municipale, des conseillers régionaux et départementaux, les maires des communes voisines, les représentants de la police, de l'état, des structures intercommunales, des entreprises et commerces et des représentants du monde associatif. Après une entame musicale avec le groupe «Cover Jazz Band» et avant le vidéorama présentant les manifestations qui se sont déroulées en 2017, le maire Marc Hémez a choisi de rappeler le bilan de son équipe municipale suivant les activités confiées aux adjoints et conseillers délégués mais aussi les actions prévues pour 2018. Urbanisme-travaux, environnement-cadre de vie-sécurité, vie scolaire, sport et vie associative, culture, animations festives, commémorations-célébrations-devoir de mémoire, action sociale-solidarité, enfance-jeunesse, vie économique, communication, finances : nous reviendrons plus longuement dans les semaines à venir sur chaque thème. Il a terminé son long discours sur ces conclusions : « Il reste deux ans de mandat pour poursuivre notre mission au service des anichois, pour poursuivre le développement de notre commune, lui donner une place, un rang au sein de la Communauté de Communes et de l'arrondissement, pour maintenir le service public, c'est-à-dire le service rendu, rendre service et être au service, tous ensemble. On continue, on ne s'arrête pas, on tient nos promesses. La présence nombreuse ce soir de ce public est pour nous un soutien, un encouragement à sortir cette ville d'années d'immobilisme, d'une politique néfaste. Je demande à l'opposition de travailler, de construire, d'apporter des idées de renouveau. Je déplore les coups bas, les commentaires baveux et assassins sur les réseaux sociaux, les ragots et clochmerles qu'elle colporte, au travers de bavardages de comptoirs ou tracts mensongers. Travaillons ensemble, avec nos différences mais, vous et nous dans un seul intérêt de faire vivre cette ville et ses habitants »

Les vœux de la Communauté de Communes de Cœur d'Ostrevent

Après Montigny en Ostrevent en 2017, c'est Aniche qui a accueilli mercredi 17 janvier, les vœux de la Communauté de Communes de Cœur d'Ostrevent dans une salle Pierre-de-Coubertin bien remplie où l'on pouvait remarquer la présence du sous-préfet Jacques Destouches, du délégué interministériel pour le renouveau du bassin minier M.Neveü, des sénateurs Frédéric Marchand et Dany Wattebled, de nombreux conseillers régionaux et départementaux, des maires et élus de la communauté de communes mais aussi des représentants de la vie économique et du monde associatif. Le Maire Marc Hémez a prononcé un discours de bienvenue avant de laisser Frédéric Delannoy, président de la CCCO développer le bilan de la communauté de communes dans différents domaines d'activités (économique, touristique...)



Médecin de garde : 03.20.33.20.33 / Pharmacie de garde : 08.25.74.20.30 ou www.servigarde.fr

L'Espace de vie sociale donne la parole aux usagers

Lundi 15 janvier à 17h a eu lieu le 1er comité d'usagers au sein des locaux de l'EVS LEPHARE, en présence du Maire Marc Hémez, Carole Carpentier, adjointe à l'enfance et à la jeunesse, la directrice de l'établissement Pascaline Boulenger et toute l'équipe d'encadrement et d'animation. Des partenaires étaient également présents tels que la CAF du Nord, l'UTPAS Sin le Noble Guesnain Aniche...

Une trentaine d'usagers ont pu alors découvrir la structure ou témoigner de leur participation aux activités pendant l'année écoulée. Tous les participants ont ensuite pu échanger sur les perspectives 2018, les attentes, les envies... L'objectif étant de dessiner, ensemble, le projet social du centre pour l'année à venir. Ce dernier pourra alors être validé en Juin par un comité de gestion, composé d'élus et d'usagers, puis présenté au Conseil municipal.



Les anchois solidaires avec le petit Gauthier



Ce sont des parents fatigués mais heureux que nous avons rencontrés après le repas solidaire organisé pour leur petit garçon Gauthier, âgé de deux ans et atteint d'incapacité motrice cérébrale. Tous les amis avaient répondu présents ce dimanche 14 janvier pour soutenir l'association « Le sourire de Gauthier » qui recueille des fonds pour une intervention chirurgicale qui doit être effectuée en Espagne, non prise en charge financièrement en France. Quelques chiffres, 195 personnes sont venues soutenir la famille dont de nombreux motards. Le maire Marc Hémez a remis un chèque de 1000 euros, somme attribuée par le CCAS, il avait également prêté la salle Claudine-Normand gratuitement pour cette manifestation solidaire qui a permis de réunir au total 1990 euros.

Les 4 A en assemblée générale

Ce jeudi 18 janvier Salle Claudine-Normand, s'est déroulée l'assemblée générale des 4A en présence des élus Xavier Bartoszek, Christian Vitu, Georges Lemoine et Hélène Owczarczak. La présidente Lucette Blary a rappelé le bilan moral de l'année écoulée, l'association de peintres, sculpteurs et mosaïstes compte 22 membres issus d'Aniche mais aussi des communes environnantes, c'était l'occasion de souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants Chantal, Thérèse, Emile et Jean-René qui ont rejoint l'association. L'année 2017 a été une année prolifique en réalisations artistiques et participations aux différentes expositions avec en point d'orgue le salon d'automne. Les mosaïstes des 4A ont finalisé avec les élèves de l'école Saint Jo la réalisation des 14 stations du chemin de croix installé aujourd'hui dans l'église Saint-Martin. Autre réalisation, le nouveau décor pour le marché de Noël de décembre avec une cheminée grandeur nature qui a trôné durant trois jours lors de cette manifestation, à noter que l'association des 4A était bien représentée lors de ce marché de Noël avec trois stands tenus par les adhérents. Pour les projets 2018, le salon d'automne se déroulera les 13 et 14 octobre, l'association participera certainement au marché de Noël du 7 au 9 décembre. La trésorière Marie-Claude Brzezinski a présenté un bilan financier positif. Le bureau a ensuite été réélu. Président : Lucette Blary, secrétaire : Michel Masclet, trésorier : Marie-Claude Brzezinski, responsable du matériel : Jacqueline Delrue.



Le lieu d'accueil parents-enfants : convivialité et partage

Vous souhaitez rencontrer d'autres personnes, parents ou professionnels de la petite enfance ? Discuter ou souffler un moment ? Vous avez envie que votre enfant puisse jouer avec d'autres enfants ou d'autres adultes, sans être séparé de vous ?

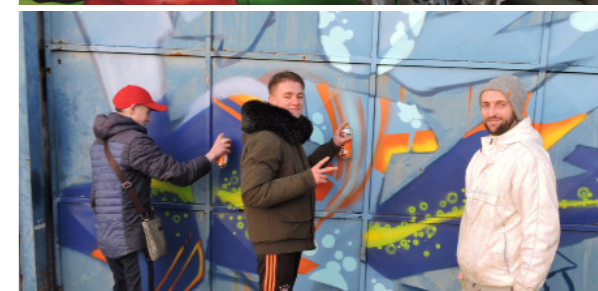


Le Lieu d'accueil enfants-parents est fait pour vous ! C'est un lieu de jeux et de rencontre pour les enfants de la naissance à 6 ans et leurs parents ou accompagnants, ainsi que pour les futurs parents, l'accès est libre, anonyme et gratuit.

Il est ouvert le lundi de 9h00 à 12h00 et le jeudi de 15h00 à 18h00, Maison de l'enfance, 35 rue Delforge, 59580 ANICHE. Sans inscription, vous y venez selon votre envie, vous y restez avec votre enfant, pour passer un bon moment.

Une fresque Graf à l'école Yvon-Fossé sur le thème des contes

C'est une œuvre imposante qui entourera, dans quelques semaines, l'école maternelle Yvon-Fossé, soit 100 m2 de peinture sur le thème des contes avec les représentations des personnages de Boucles d'or, Hansel et Gretel, le petit chaperon rouge et les trois petits cochons après concertation avec les enseignants. Depuis novembre, dans le cadre du contrat urbain de cohésion sociale, l'ADALA met en œuvre la réalisation de cette fresque avec la contribution du graffeur Thomas Hennerez connu sous le pseudonyme d'Hisz Graff. C'est l'occasion pour l'artiste d'initier les tout-petits de l'école maternelle chaque vendredi mais aussi toutes les personnes qui s'intéressent au graff le mercredi. Un projet pour Thomas Hennerez à plus longue échéance une exposition éphémère sur le Street Art sur le site de l'ancien collège Léo-Lagrange. Les ateliers sont gratuits sans inscription, tous les mercredis de 15h à 18h dans les locaux de l'ADALA. Rue d'Artois. Renseignements au 07 68 87 74 92.



Contrôle de vitesse rue Chantreau

Les Agents de Surveillance de la Voie Publique ont procédé à un contrôle de vitesse le vendredi 5 janvier rue Chantreau, face au n°95. Contrôle effectué de 14h15 à 15h15. 14 véhicules sont passés dans la rue, deux véhicules ont été contrôlés à 53 et 57 km/h.

Concours de gymnastique interne

La Gym Jeunes du CACSA entamera sa saison ce samedi 3 février en organisant son concours interne salle Pierre-de-Coubertin. Les gymnastes répartis dans les différentes catégories baby, gym féminine et masculine et GRS pourront se mesurer l'un à l'autre. Un entraînement grandeur nature avant les futurs championnats. Le concours se déroulera de 10h à 19h. L'entrée est libre.



ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal s'est tenu ce vendredi 19 janvier, parmi les délibérations votées par les élus.



Chantier d'insertion à l'ancienne école St Joseph : le Maire a demandé et obtenu l'accord de l'Assemblée pour autoriser la tenue d'un chantier d'insertion de 7 mois, ancienne école St Joseph, rue Patoux, avec le centre de formation du Cœur d'Ostrevent, afin de toiler les locaux pour accueillir convenablement les classes de l'école maternelle Cachin, à la rentrée, en raison d'une part des travaux de réhabilitation-extension de cette école, et d'autre part la création d'une septième classe, annoncée par l'Inspecteur de l'éducation nationale. Coût prévisionnel de l'opération : 60 000 euros.

Opérations comptables : afin de pouvoir régler certaines dépenses, le Conseil municipal a autorisé l'inscription des crédits nécessaires à la continuité des investissements, par anticipation au vote du budget prévu en avril.

Questions diverses : le principe d'amortissement de certaines dépenses d'investissement est voté à l'unanimité, selon la règle habituelle. Le remboursement des droits d'entrées à la piscine, fermée pour 3 mois est acquis, se présenter en Mairie avec la carte et une pièce d'identité. Le bilan des cessions et acquisitions de terrains est publié, au titre de l'année 2017, de même que le rapport sur la formation des élus, au cours de l'année écoulée.

Désignation d'un élu : sur proposition de la majorité, Marie-Thérèse Valin, élue récemment au Conseil municipal, est désignée pour remplacer une élue démissionnaire, auprès de la Commission administrative du CCAS, désignation votée par la seule majorité, l'opposition ne prenant pas part au vote.

Délégations du Maire : il est rendu compte d'actes administratifs engagés par le Maire au titre de la délégation accordée par le Conseil municipal : indépendamment de la signature de contrats de prestations de services (musique, théâtre, maintenance de matériels, parc photocopieurs...) on relève l'acceptation d'un don de 200 euros par l'association Charles de Gaulle, pour le financement de la stèle inaugurée le 17 juin dernier.